

# Braudio

Herbicide contre les mauvaises herbes, les millets dans les betteraves sucrières et fourragères ainsi que dans le colza d'automne

- **Herbicide à large spectre contre les mauvaises herbes, y compris les gaillets et les millets.**
- **Très bonne compatibilité avec les cultures**
- **Partenaire de mélange idéal**

## Matière active

29,5% diméthénamide-P 333 g/l  
14,78% Quinmerac 167 g/l

## Formulation

SE (suspension-émulsion)

## Mode d'action

Braudio est un herbicide destiné à la lutte contre les mauvaises herbes dans le colza, comme dans les betteraves sucrières et fourragères. Son action principale vise les millets, gaillets, éthuses, géraniums, etc. Il est absorbé par l'hypocotyle, les racines, les cotylédons et le feuillage des adventices. C'est pourquoi Braudio contrôle bien les mauvaises herbes levées, en cours de levée ou pas encore levées. Un bon résultat est obtenu lorsque la matière active peut se dissoudre et se répartir dans le sol en présence d'une humidité suffisante, ce qui permet une absorption supplémentaire de la matière active par le système racinaire des mauvaises herbes. Les mauvaises herbes déjà levées sont particulièrement bien atteintes au stade cotylédon à max. 1 feuille. Les gaillets sont également bien combattus lors d'applications ultérieures.

## Spectre d'activité

### Betteraves sucrières et fourragères

*Très bon à bon effet*

Millets, myosotis, véronique, éthuse, gaillet gratteron, géraniums, lamiers.

*Effet suffisant*

Pâture annuel, carotte, mouron des oiseaux

*Effet insuffisant*

Hellébore des champs, fétuque annuelle, moutarde des champs, fumeterre, amarantes, pensée des champs, repousses de colza, séneçon commun, renouée du Japon, coquelicot, chénopode blanc, mauvaises herbes et graminées vivaces.

### Colza d'automne

*Très bon à bon effet*

Capselle bourse à pasteur, camomille, coquelicots, laiterons, véroniques, lamiers, géraniums.

*Effet suffisant*

Mouron des oiseaux, myosotis

*Effet insuffisant*

Repousses de céréales, mauvaises herbes et graminées vivaces.

## Application

### Betteraves sucrières et fourragères

Braudio s'utilise en traitement fractionné et en mélange avec les herbicides de base Sugaro Duo et Sugaro Gold, à raison de 0,3 l/ha à 0,6 l/ha. La première application peut être effectuée dès que les betteraves se trouvent au stade cotylédons, et que les premières adventices apparaissent. Les traitements suivants sont effectués en fonction des conditions météo et de la levée des adventices. Les mauvaises herbes ne doivent pas avoir dépassé le stade 3 feuilles. La dose maximale de Braudio est fixée à 1,5 l/ha.

### Colza d'automne

La dose d'utilisation est de 1,5 l/ha. Idéalement en mélange avec un produit à base de clomazone ou de péthoxamid. Braudio peut être appliqué aussi bien en prélevée qu'en postlevée jusqu'au stade BBCH 18 (8e feuille entièrement déployée) de la culture. Toutefois, les adventices trop développées sont mal contrôlées.

## Miscibilité

Braudio est miscible avec les herbicides recommandés dans le guide de Syngenta.

## A observer

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.

Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + une visière + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

SPe 1 - Pour protéger les eaux souterraines, appliquer des produits contenant du quinmécac au maximum tous les 2 ans sur la même parcelle. En automne au maximum tous les 4 ans. Au maximum 250 g de Quinmécac/ ha.

Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

Stockage: conserver dans un endroit frais, mais à l'abri du gel et sec dans les emballages d'origine fermés.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## Cultures suivantes :

### Colza d'automne

Si en raison de conditions hivernales ou d'autres circonstances, la culture du colza traité avec Braudio doit être interrompue prématurément, il est possible en vertu de l'expérience acquise de replanter au printemps toutes les cultures en respectant un délai d'au moins quatre mois après l'application. Un labour ou un mélange intensif du sol sur au moins 20 cm de profondeur est requis pour la salade et les espèces apparentées. Une profondeur de 10 cm suffit pour les graminées. Pour toutes les autres grandes cultures, aucune profondeur de travail minimale n'est requise. Si le retournement a lieu dès l'automne, il est possible en vertu de notre expérience de replanter immédiatement du colza ou, après un labour ou un mélange intensif du sol (20 cm de profondeur), des céréales d'hiver. Avant de replanter des céréales d'hiver, un délai de 15 jours doit être respecté si le sol est travaillé sur une profondeur d'au moins 10 cm. Ce délai s'élève à 60 jours en l'absence de travail du sol. Après la récolte normale, toutes les cultures peuvent être replantées.

### Betteraves sucrières

L'effet de Braudio persiste pendant plusieurs semaines. Après l'application de Braudio, aucun effet résiduel n'est à craindre sur les cultures consécutives à la récolte normale des betteraves sucrières et fourragères. L'application de Braudio peut être immédiatement suivie, après un travail superficiel du sol (profondeur de 5 cm), des cultures suivantes: betterave, maïs, colza et chou, soja, oignon, betterave rouge et bette.

## Premiers soins en cas d'incident

**Conseils généraux:** Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, Tox Info Suisse ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

**En cas de projection dans les yeux:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un spécialiste. Un examen médical immédiat est requis.

**En cas d'inhalation:** Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison.

**En cas de contact cutané:** Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

**Conseil pour le médecin:** Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible. Traiter de façon symptomatique.

## Emballage

5l (4x5l)

## Marque



® Registered trademark of Syngenta

## Indications relatives aux dangers

GHS07 Attention dangereux

GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: attention

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh)

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions  
P261 Ne pas respirer les fumées.  
P264 Se laver soigneusement les parties du corps souillées après manipulation.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  
P303+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P501 Éliminer le contenu / récipient dans une déchetterie appropriée.

En cas d'urgence, intoxications: Tox Info Suisse, numéro 145 ou 044 251 66 66

## Homologation

29,5% diméthénamide-P 333 g/l  
14,78% Quinmerac 167 g/l  
Contrôle fédéral n° W 7320-2

Syngenta Agro AG, Schaffhauserstrasse 101  
4332 Stein AG, Tél. 0900 800 008

[www.syngenta.ch](http://www.syngenta.ch)

## Version

12.10.23